Sainte-Maxime : dix-huit ans de prison pour un violeur récidiviste

27/03/2010 à 14h30

La cour d'assises du Var a infligé hier soir dix-huit ans de réclusion criminelle à Rachid Toutenane, 32 ans, un ex-animateur de centre aéré à Créteil, pour le viol d'une jeune fille de 19 ans, en juillet 2008 sur une plage de Sainte-Maxime. Il avait déjà été condamné huit fois, dont trois pour des délits ou crimes sexuels.

L'avocat de la partie civile et l'avocat général ont surtout mis l'accent sur la dangerosité de Rachid Toutenane, au regard de son casier judiciaire. ***De plus, l'accusé était par ailleurs mis en examen pour un autre viol à Quimper (Finistère) le 3 juin 2008, un mois avant les faits de Sainte-Maxime.***

D'après l'avocate de Rachid Toutenane, Me Hélène Japhet , son parcours de délinquant trouvait, selon elle, son origine dans les maltraitances paternelles subies à l'enfance, dans sa toxicomanie et dans ses troubles du caractère notés par les experts.

Cinq ans de suivi sociojudiciaire, avec l'obligation de soins psychologiques, lui seront en outre imposés à sa libération.

Source : Var Matin